

Hiérarchisation du réseau routier départemental sur le territoire de la communauté de communes Lacs et Montagnes du Haut-Doubs

- Sites des pôles routiers d'exploitation et de travaux (PRET)
- Limites communes
- ═══ Autoroute
- ═══ Routes nationales
- Véloroute / voie verte (0 km)
- Réseau primaire (35 km)
- Réseau secondaire (18 km)
- Réseau de desserte (120 km)
dont 22 km de réseau complémentaire

